



Ch Jobit

*Etude sur la viticulture
et sur la vinification
dans le département
de la Charente*

Ch Jobit

Etude sur la viticulture et sur la vinification dans le département de la Charente



Publié par Good Press, 2022

goodpress@okpublishing.info

EAN 4064066307400

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE.

Importance de l'agriculture et spécialement de la viticulture.

Des cultures spéciales. La vigne doit être spécialement cultivée dans les terrains qui lui conviennent.

État actuel de la viticulture. — Ses besoins, ses aspirations.

Critique de la viticulture actuelle.

Vignes anciennes.

Vignes modernes.

Autres observations.

Terrains consacrés aux vignes.

Manque d'engrais.

Manque de façons.

Des cépages.

Propreté des ceps.

Des arbres dans les vignes.

Du morcellement du sol.

Avantages de la viticulture démontrés par des chiffres.

Améliorations à apporter à la viticulture charentaise.

Choix du terrain.

Climature.

Des cépages.

Reproduction de la vigne.

Préparation du terrain. — Époques de la plantation. Soins qu'elle exige.

Mode de plantation.

De la taille.

Des façons, leur nombre, les époques.

Soins à donner aux vignes pendant le cours de la végétation.

Soins à donner aux vignes quand la végétation est en repos.

Intempéries.

Maladies de la vigne.

Insectes nuisibles à la vigne.

SECONDE PARTIE.

Considérations générales.

Des vendanges.

Ban de vendanges.

Mode de l'opération des vendanges.

Transport de la vendange.

Foulage, machines à fouler, maies-de-treuil.

Du pressurage et des pressoirs.

Vins de foulage.

Vins de euvaïson.

Décuvage.

Macération des mares.

Barriques, tierçons, cuves, soins généraux à donner aux futailles.

Soins à donner aux vins de consommation.

Débouchés commerciaux de nos vins. Leur infériorité. —

Comment on pourrait faire de bons vins.

Distilleries. — Fraudes. — Usages commerciaux.

Débouchés commerciaux de nos eaux-de-vie. Moyen de les conserver et de les augmenter.

OBSERVATION.

TROISIÈME PARTIE.

Production actuelle.

Production qu'on peut obtenir.

Moyens pour obtenir la plus grande production.

Rémunération de la vigne bien cultivée.

Différence entre la production actuelle et celle qu'on pourrait obtenir.

Effets de cette augmentation de production.

PREMIÈRE PARTIE.

[Table des matières](#)

DE LA VITICULTURE.

Importance de l'agriculture et spécialement de la viticulture.

[Table des matières](#)

L'agriculture est le plus ancien des arts utiles. Son utilité est incontestable. Elle est la source des véritables biens, des richesses réelles; elle nous fournit nos aliments, les tissus nécessaires à nos besoins et à nos goûts, et la plupart des matières premières que façonnent pour nous les autres arts. Aussi a-t-elle été encouragée, honorée, protégée, à toutes les époques et chez un très-grand nombre de peuples. Je ne sais si elle est fille ou mère de la civilisation, mais l'histoire nous les montre toujours ensemble. C'est grâce à elle que l'Égypte, la Sicile et l'Espagne des Maures purent autrefois nourrir un nombre prodigieux d'habitants, et que notre France est l'une des plus riches, des plus peuplées et peut-être la plus civilisée des contrées du monde.

L'agriculture est un arbre aux mille branches et un fleuve qui alimente mille canaux. Chaque homme peut y trouver à faire l'application de ses goûts, de ses aptitudes, même de ses rêveries. Les céréales, l'arboriculture, les prairies et leurs troupeaux, les abeilles et toutes les flores, sont

compris dans le vaste sein de cette bienfaisante mère Et pour donner ses trésors, elle n'exige qu'une chose: approprier les soins qu'on lui donne et les demandes qu'on lui fait aux climats qu'on habite, aux terrains qu'on travaille.

Or, nous, habitants de la Charente, quels fruits, quels trésors, avons-nous à demander à cette vieille bonne mère? Du vin. Quelle branche de cet arbre immense devons-nous choisir? La viticulture.

L'art de cultiver la vigne est très-ancien. Juifs et Grecs mettent son berceau dans la nuit des temps. Les premiers nous le montrent même presque flottant sur les flots mouvants du déluge; quant aux seconds, dès qu'ils l'aperçoivent, ils en font une divinité. Pour nous, nous ne pouvons faire remonter aussi loin l'époque où il fut permis à nos pères de s'enivrer. Cependant, nous les voyons aller en Italie boire le vin des Romains; plus tard Probus leur permet de cultiver chez eux la vigne, et il est probable que depuis cette époque, c'est-à-dire depuis un peu plus de seize siècles, Gaulois et Francs ont été viticulteurs.

Le vin est un aliment sain et bienfaisant, tout le monde le sait; mais ce que tout le monde ne sait peut-être pas, c'est que sa production a été de tout temps une source de richesses. Columelle, qui vivait sous Auguste ou sous Tibère, dit que la culture des vignes mène à la fortune, et il le prouve par des chiffres assez difficiles à contester. De nos jours encore, il est un vieux dicton populaire qui prétend: que la vigne achète le pré.

Ce vieil axiome est prouvé par les faits: regardons autour de nous, comparons les populations viticoles avec celles qui ne le sont pas, et nous voyons que l'arrondissement de

Cognac est l'un des plus riches de la France, et que les parties des arrondissements voisins où l'on cultive la vigne le suivent à peu de distance.

La viticulture est donc dans notre département la plus importante branche de l'agriculture; aussi mérite-t-elle, à très-juste titre, la sollicitude des personnes qui protègent la science agricole, et l'étude et les soins des intelligents travailleurs qui se sont constitués les pionniers de ce premier des arts utiles.

Des cultures spéciales. La vigne doit être spécialement cultivée dans les terrains qui lui conviennent.

[Table des matières](#)

Quel que soit le genre de culture auquel on se livre, on doit avoir un but constant: obtenir la plus grande somme de produits.

Je crois que les cultures spéciales sont les seules qui permettent d'atteindre ce but.

Mais il faut, pour se livrer à une culture spéciale, connaître parfaitement les qualités du terrain qu'on cultive, et ne lui demander que les récoltes qu'il est dans sa nature de produire.

Je n'admets pas qu'on plante la vigne dans les terrains qui ne lui conviennent pas; je n'admets pas non plus que, dans un terrain propre à faire une vigne qui rapportera de 12 à 15 p. 100, on fasse des prairies artificielles ou des céréales, quand même on en retirerait 5 p. 100 de revenu, ce qui est rare.

J'admire le mode de culture de la terre des Plans, près Ruffec; c'est une culture spéciale, et il est généralement reconnu quelle rapporte de 7 à 8 p. 100 du capital foncier et industriel.

On m'objectera sans doute que ce produit élevé est en partie dû à l'industrie, mais c'est une objection puérile: l'agriculture fait d'abord, aux Plans, des céréales et de la viande; puis, comme accessoire de l'agriculture, l'industrie vient tirer parti des matières premières que celle-ci lui fournit, de la même manière que nos distilleries viennent tirer parti du produit de nos vignes.

Je pose donc cette exploitation agricole comme un modèle d'agriculture spéciale. Je n'ai pas besoin d'expliquer que l'alternation qu'on y pratique n'a pour but que de rendre la spécialité plus efficace.

Je préfère ce modèle à beaucoup d'autres, même primés, mais qui ne me paraissent pas aussi bien atteindre le but que j'ai indiqué.

Le cultivateur dont les terrains sont propres à la vigne doit donc, à mon avis, s'occuper spécialement de la culture de la vigne; c'est le moyen de retirer du fonds qu'il exploite la plus grande somme de produits.

Il ne cultivera en céréales ou en prairies artificielles que les terres des vignes qu'il aura arrachées, mais avec l'intention de les replanter aussitôt que ces terres seront redevenues propres à faire une nouvelle vigne: ce sera là son mode d'alternation.

Mais j'entends une objection formidable: si nous plantons toutes les terres propres à la vigne, qui nous donnera du blé

pour vivre, du foin pour nos bestiaux, du bois pour nos foyers?

Cette objection est très-ancienne, tous nos vieillards nous la ressassent, et elle se comprend très-bien chez eux, comme elle se comprenait mieux encore chez leurs pères.

Sans doute il fallait autrefois que chaque cultivateur trouvât sur sa propriété son blé, son foin et son bois, sous peine de courir le risque d'en manquer ou de payer fort cher pour en avoir.

Le bois pouvait bien se trouver, car le vieil Angoumois était plus boisé que ne l'est aujourd'hui la Charente, et au surplus es vignes le produisent; les fourrages pouvaient se trouver aussi, car on ne consommait alors que ceux des prairies naturelles, et le sol de ces prairies ne convient ni à la vigne, ni aux céréales; mais le grain, où le trouver? Dans les provinces voisines? le Poitou? la Vendée? Soit. Mais pour les rendre en Angoumois, avant rétablissement des routes, que de peines, de temps et de frais!

Évidemment le produit des vignes qu'on eût alors plantées n'aurait pu couvrir de telles dépenses, surtout à des époques où la valeur de ce produit était infiniment moindre qu'aujourd'hui.

Mais les temps sont bien changés: des routes magnifiques sillonnent la France; la vapeur, sur terre et sur mer, a fait disparaître les distances; aujourd'hui nous n'avons qu'à désirer, et quelles que soient les denrées que demandent nos besoins ou nos goûts, elles arrivent presque instantanément chez nous à des prix modérés.

Et les mêmes causes nous assurent le prompt écoulement de nos produits viticoles et le maintien d'une

hausse de prix due à la rapidité et à l'économie des frais de transport.

Cette objection est donc aujourd'hui sans valeur. Quelles que soient les denrées qui nous manquent, nous sommes sûrs de nous les procurer promptement et à des prix modérés; et quelque abondants que soient les produits de nos vignes, nous sommes également sûrs de les vendre et de les vendre un prix convenable.

C'est un bienfait que nous devons aux idées libérales enfantées par 89; aux progrès de la science, qui feront de notre siècle un grand siècle; et surtout à l'intelligente sollicitude du gouvernement, qui n'a pas craint d'innover des lois et des traités commerciaux qu'on traitait autrefois d'utopies.

État actuel de la viticulture. — Ses besoins, ses aspirations.

[Table des matières](#)

La viticulture, avant 89, a dû être longtemps stationnaire dans nos contrées. Comme toute autre culture, elle devait subir l'influence des lois qui nous régissaient alors. Les principes libéraux du code Napoléon lui firent entrevoir des temps meilleurs. Cette espérance était à l'état d'aspiration vague et indéfinie, lorsque les hauts prix des eaux-de-vie, vers 1816 et 1817, donnèrent à la viticulture une faveur très-vive, mais passagère comme les causes qui la produisaient.

Après cet excès de faveur fébrile, la viticulture charentaise redevint stationnaire. Cette inertie dura un certain nombre d'années. Peu à peu les idées modernes se

développèrent et s'appliquèrent: les chemins s'améliorèrent, on créa des routes; puis, vint la vapeur avec ses chemins de fer et ses navires. Le gouvernement conclut des traités commerciaux, il se créa des débouchés nouveaux et nos produits reprirent une nouvelle faveur.

Cette faveur ne fut pas excessive au début; elle vint progressivement, comme les causes qui la produisaient, et comme elles tout nous porte à espérer qu'elle ira se développant et progressant de plus en plus.

Ainsi, l'état présent de la viticulture me semble satisfaisant, mais l'avenir se montre plus souriant encore.

Cependant à côté de cette situation satisfaisante il existe une souffrance, un malaise: l'augmentation des dépenses.

Les revenus sont augmentés, c'est vrai; mais avec eux sont venus l'amour du bien-être, du confortable, presque du luxe, et l'augmentation des frais de culture, du prix des instruments agricoles et des salaires des domestiques.

Or, il faut pourvoir à tout cela. Comment faire? Demander à la viticulture une plus grande production en augmentant matériellement les produits et en diminuant les frais. Il faut donc augmenter l'étendue des vignes par des plantations nouvelles, et, par de bons soins, améliorer les anciennes.

Tel est le rêve, telle l'aspiration du moment. Il en résulte que l'état actuel de la viticulture charentaise est une époque de transition, de transformations, d'améliorations, et par suite d'expériences et de tâtonnements, quelquefois de tentatives téméraires.

L'embarras consiste à rajeunir ce qui est vieux, à faire faire beaucoup de travail avec peu de bras et pas trop de

frais, et surtout à opérer juste, afin d'éviter les déceptions.

Critique de la viticulture actuelle.

[Table des matières](#)

Si nous examinons de près l'état actuel de la viticulture, on voit facilement qu'elle ne peut pas encore répondre aux désirs du viticulteur, et clairement qu'elle y répondra dans un avenir peu éloigné, par suite des expériences qui se font tous les jours et des transformations qui s'opèrent.

Notre viticulture actuelle. ne peut pas répondre à nos besoins, pour plusieurs causes que j'indiquerai et expliquerai successivement.

Vignes anciennes.

[Table des matières](#)

Les vignes anciennes sont généralement mal plantées.

J'appelle vignes anciennes, celles ayant vingt-cinq ans et plus; elles forment au moins le tiers, peut-être la moitié de notre viticulture.

Or presque toutes ces vignes sont plantées en plein; les rangs sont séparés par l'épaisseur d'un sillon, soit 85 centimètres; sur chaque ligne, les ceps sont plantés à une distance qui varie de 1^m. 66 à 2 mètres; les rangs sont entrosés, de sorte que la plantation n'est pas carrée, mais a l'apparence d'une plantation en quinconce.

Cette plantation fournit de 5,900 à 6,850 ceps par hectare, ce qui est trop à mon avis.

Voici pourquoi. Si votre vigne est plantée dans un terrain très-maigre, elle ne se trouve pas trop épaisse; mais si elle

est plantée dans un terrain riche, ou que vous amendiez votre terrain maigre et le rendiez riche, ce que vous devez faire, ce que les besoins du jour exigent que vous fassiez, votre plantation se trouve trop serrée. Pourquoi? parce que plus est riche le terrain, plus est grand le développement du végétal, et que, plus les ceps se développent, plus ils se gênent et se nuisent.

Planter serré est un vice des vieilles plantations, et je constate que ceux qui en créent de nouvelles ne me paraissent guère disposés à se guérir de cette maladie.

Cet ancien mode de plantation forme un tout compacte qui ne permet ni la circulation de l'air et de la lumière, ni l'aspiration facile des gaz qui nourrissent les plantes; car si la nourriture des plantes leur provient du sol par leurs racines, elle leur provient aussi de l'air par les stomates de leurs feuilles.

Je le condamne donc comme ne permettant pas à la vigne son développement normal.

Je le condamne d'un autre côté, parce qu'il ne permet pas l'emploi de la charrue et, par suite, une certaine économie de temps et de frais.

Il est vrai cependant que quelques propriétaires ont essayé de mettre la charrue dans des vignes pleines, et voici comment ils opèrent: je suppose que la longueur ou versenne aille du nord au midi, ils trouvent une ligne plus ou moins droite allant du nord-est au sud-ouest, d'une largeur qui varie de 1 mètre à 1^m.20, et ils labourent dans cet espace.

Cet essai n'a jamais eu pour but que de donner une partie de la première façon: la levûre; il faut ensuite que le

pic complète cette façon et donne les autres.

Ainsi l'économie de frais est très-restreinte, et si l'on porte en ligne de compte qu'il faut une personne forte et habile pour diriger le cheval qui laboure, elle se trouve presque nulle; enfin son avantage devient problématique, si l'on considère que la ligne à suivre n'a guère plus d'un mètre de largeur; que cette ligne est rendue étroite et tortueuse par l'irrégularité de la plantation et le développement inégal des ceps; que le labour se donnant par le travers, il faut tourner à chaque instant, cheval et charrue au milieu des ceps, et que toutes ces causes entraînent de nombreuses fractures et de très-grands désordres dans l'organisme végétal des ceps.

Cette tentative est un acte d'impuissance et non de bonne culture.

D'autres cultivateurs ont entrepris de coucher les ceps d'une vieille vigne, et de former ainsi une plantation carrée de 1 mètre sur 1^m.66, ce qui permettait l'emploi de la charrue.

Cette transformation s'opère en déversant une ligne de ceps dans une autre ligne; de cette manière, deux rayons n'en font plus qu'un; le nombre des ceps reste le même, mais au lieu d'être entrosés, ils se trouvent former une plantation carrée.

Ce résultat est beau en théorie. — Mais il faut coucher la moitié des ceps, soit environ 3,300 par hectare.

Or faisons le bilan de cette opération, pour bien apprécier ce quelle vaut. D'abord, elle demande des cultivateurs habiles et déjà expérimentés; ensuite, pour bien réussir, en opérant sur une vigne âgée, il faut creuser le sol

à la profondeur de 40 centimètres, sur une largeur aussi de 40 centimètres et sur une longueur d'au moins 1 mètre; couper une partie des racines du cep à coucher, opérer le couchage dans la fosse faite; avoir soin de redresser quelques sarments choisis, sur la ligne conservée; recomblé le trou, en ajoutant à la terre ancienne une terre neuve, du terreau, par exemple.

Lorsque votre vigne est ainsi couchée, vous avez à enlever immédiatement quelque chose comme 300 mètres cubes de pierres, et pas de chemin pour les enlever au tombereau.

Or, calculons les frais. Chaque cep, s'il est bien couché, vous coûte 15 centimes: un bon coucheur en façonnera quinze par jour, ce qui lui fait 2 fr. 25 c.; vous ajoutez à chaque cep 5 centimes de terreau, valeur et transport compris; l'enlèvement des pierres occasionne une dépense à peu près égale; total: 25 centimes par cep ou 835 francs par hectare.

Les ceps couchés ne vous donnant pas de récolte la première année, j'ajoute, pour revenu perdu, 75 francs, ce qui porte la dépense à 900 francs.

La forme nouvelle donnée à votre plantation permet de faire les deux premières façons à peu près moitié au pic et moitié à la charrue; ces deux premières façons au pic vous coûtent à peu près, pour un hectare, 70 francs. Vous économisez donc 35 francs de pic, mais cette économie est réduite par les frais de la charrue, que vous ne pouvez évaluer à moins de 15 francs; votre économie de frais est donc réduite à 20 francs; et si vous comparez ce bénéfice à

l'intérêt du capital déboursé, la balance se solde par un passif annuel de 25 francs.

Votre vigne deviendra-t-elle meilleure? C'est possible, à cause de l'engrais donné aux ceps couchés. Néanmoins la vigueur nouvelle de vos ceps dépendra de l'âge qu'ils avaient, de l'état de souffrance ou de vigueur dans lequel ils se trouvaient, de l'intelligence et des soins donnés au couchage.

Cette opération est bonne pour relier une parcelle de vigne à une plus grande, et en faire un tout cultivable à la charrue; mais, elle est impraticable sur une grande échelle.

Quelques autres viticulteurs opèrent autrement: ils arrachent résolument la moitié des ceps, c'est-à-dire un rang sur deux. La vigne devient ainsi une plantation à peu près carrée; chaque rang se trouve espacé d'environ ¹m.70, et les ceps sur chaque ligne ont à peu près la même distance.

Cette nouvelle forme réduit la vigne à environ 3,300 ceps par hectare, et donne ainsi à chaque cep une aire de 3 mètres carrés. Elle permet l'emploi de la charrue, et serait très-avantageuse s'il était possible de transporter des engrais, afin de faire acquérir aux ceps un développement en rapport avec l'aire qu'ils occupent. Mais le plus souvent ce développement est difficile à obtenir parce que l'on opère sur des sujets vieux et décrépits.

A toutes ces combinaisons, il en est une autre que je préférerais, mais que je n'ai pas encore vu appliquer; elle consisterait à arracher deux rangs de vigne contigus et à en laisser deux autres aussi contigus; de cette manière on réduirait encore la vigne à 3,300 ceps par hectare; elle se

trouverait plantée en allées de deux rangs; l'espace entre chaque allée aurait environ 2^m.55 de largeur, ce qui permettrait le transport des engrais au tombereau, et la culture de deux ou trois rangs de plantes sarclées.

Ce dernier système est préférable aux autres.

Quelques vignes anciennes et un assez grand nombre de modernes ont été plantées en allées.

Ce mode de plantation est, à mon avis, bien préférable à la plantation en plein; j'avoue qu'elle a ma prédilection, sauf à y faire quelques améliorations que j'indiquerai.

Généralement on forme les allées de quatre rangs de vigne; chacun d'eux est séparé par l'épaisseur d'un sillon; les ceps de chaque ligne sont espacés de 1^m.66 environ, et on forme l'allée de champ avec six, sept ou huit sillons.

La préoccupation de ceux qui plantent ainsi est d'avoir une allée de champ qu'un rang ordinaire de fumier puisse fumer.

Cette plantation donne environ 2,500 ceps par hectare.

Tout le monde sait que ces 2,500 ceps donnent au moins autant de produit que 6,600 plantés en plein, et comme ils n'occupent que le tiers ou, au maximum, les deux cinquièmes du terrain, l'emploi du pic se trouve réduit dans la même proportion.

Les vignes ainsi plantées se développent belles, vigoureuses et productives, beaucoup plus que les vignes en plein, parce qu'elles sont mieux aérées, mieux exposées à la lumière, et qu'elles reçoivent toujours quelque parcelle des engrais donnés aux allées.

Ce système est assez répandu, je crois que ceux qui le pratiquent s'en trouvent bien. C'est lui qui permet d'obtenir